

39^e Assemblée générale

Procès-verbal de la séance du jeudi 14 avril 2021

Lieu	Maison du Sel, Martigny-Bourg
Heure	19h30
Présents	M. Christophe Lugon-Moulin, président M. Jacques Pillet, secrétaire et caissier M. Roland Farquet, <i>caissier ad intérim</i> Mme Carine Antonio M. Arnaud Meilland Mme Geneviève Nanchen Mme Christine Payot M. Leandro Tristao Saudan
Nouveaux	M. Jeremy May M. Ludovic Schober
Excusés	M. Gaëtan Cassina, président d'honneur M. Michel Voillat

Mot de bienvenue du Président

Le Président salue l'assemblée et relève la présence de 26 personnes ; 27 personnes se sont excusées. Aucun représentant des autorités communales n'est présent.

Notre association compte 224 membres actifs, Le président attire l'attention sur le fait que notre association perd régulièrement des membres, environ 10 par année. Une pensée toute particulière est demandée pour nos membres disparus.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2021.

Une copie du procès-verbal de la dernière assemblée générale (38^{ème} AG – Je 17 novembre 2021) a été envoyée à chaque membre avec l'invitation à la présente AG. Une version informatique est également disponible sur le site de l'association. Personne n'en demande lecture et ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

2. Rapport annuel du président pour les activités 2019/2020

Le président lit le rapport d'activités du comité pour l'année 2021 dont le texte intégral est annexé au présent PV.

A l'issue de cette présentation, le Président passe la parole à l'assemblée. Aucune remarque ou question n'est formulée.

Applaudissements chaleureux de l'assemblée présente.

3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

le caissier :

La lecture des comptes d'exploitation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 est faite par notre caissier sortant, Roland Farquet, qui en expose succinctement les différents postes.

Il rappelle que la comptabilité de l'association est tenue par Sefico, entreprise fiduciaire sise à Martigny et que les comptes sont vérifiés par MM Bernard Pittet et Jean-Claude Luy.

Principaux frais :

- Participation aux frais d'éditions de la plaquette sur les gorges du Durnand – CHF 3'000.00 dont l'intégralité de l'impression a été prise en charge par le CREPA.
- Frais d'administration, de site internet et réseaux sociaux restent stables par rapport à 2020.
- Frais de sortie sont sensiblement abaissés, pour la raison que l'on connaît.

Les vérificateurs :

MM. Jean-Claude Luy et Bernard Pittet signent les comptes en date 23 mars 2022. Bernard Pittet, présent, donne lecture de leur rapport, salue la qualité de la tenue des comptes et demande aux membres présents de les approuver. L'assemblée valide par ses applaudissements les comptes 2021 et en donne décharge avec remerciements au trésorier.

4. Rapports des différents responsables de commissions

Rappel par le Président, des différentes commissions qui composent le comité et le rôle de chacune.

COMAD : administration – Jacques Pillet

COMED : édilité – Geneviève Nanchen et Michel Voillat

COMHIS : Histoire – Christine Payot et Arnaud Meilland

COMCOM : communication – Carine Antonio et Roland Farquet

COMKID : enfant – Leandro Tristao Saudan est détaillé pour l'occasion

Un exposé PowerPoint détaillé de l'activité de la maison des jeunes archéologues, de son rôle et de sa mission est présenté par Leandro Tristao Saudan aux participants visiblement très intéressés. Elle pourrait se résumer à l'illustration ci-dessous parue dans la Gazette de Martigny le 25 mars 2022,



Pour faire découvrir Martigny et son évolution dans l'histoire aux enfants, il faut établir un lien entre un personnage historique, sa ville, Martigny et son époque. Moultes personnes célèbres ont fait connaître Martigny de manière différentes, on retiendra parmi d'autres : Goethe, Supersaxo, Bonaparte, Châteaubriand, ...

Actuellement, la pléthore de photographies et les réseaux sociaux permettent un échange considérable d'informations, d'analyses et d'illustrations qui rendent l'histoire et l'archéologie vivante, ludique et passionnante pour les nouvelles générations.

5. Election statutaires

Comme mentionné dans le mot du Président, et conformément à l'art. 11 de nos statuts, nous devons procéder au renouvellement de notre comité.

Sont démissionnaires pour la nouvelle période, MM Roland Farquet et Michel Voillat.

Tous deux sont entrés en fonction en l'aube du nouveau millénaire et ont œuvré sans compter pour notre association. Il suffit de lire les bulletins parus tout au long de ces 20 dernières années pour s'en convaincre. Leurs compétences ne sont plus à démontrer, leur franche camaraderie résonne encore à nos oreilles et leur modestie nous épargne un long et détaillé discours.

Des applaudissements nourris font écho aux chaleureux remerciements adressés par notre Président au nom des membres de l'Association et de son Comité. Un cadeau goûteux et littéraire leur rappellera ces belles et chaleureuses années passées.

Nouveaux venus :

Depuis juin 2021, Jacques Pillet, de la Bâtiaz, assure l'administration, le secrétariat et la comptabilité simple de l'association

A ce jour, Jeremy May, 31 ans, enseignant primaire à Montreux et résident à Martigny a demandé à rejoindre notre comité.

Enfin, Ludovic Schober, architecte SIA à Sion, domicilié à Saillon, se propose de venir renforcer nos rangs.

Tous sont accueillis à l'unanimité des membres participants par applaudissements.

6. Divers

La volonté du comité est de renouer avec les sorties et découvertes locales qui font leur quotidien. Une visite guidée du site protégé du Verney, animé par l'auteur Christian Keim, aura lieu le samedi matin 11 juin 2022. Une invitation par courriel et par courrier suivra.

Anne Berguerand : membre de l'association du Moulin de Semblanet, s'enquiert de la volonté de perpétuer l'œuvre du Président de la Commune de Martigny, Jean Bollin, sur le développement des meunières.

Le Président lui confirme notre volonté de poursuivre cette voie et lui rappelle ce qui a déjà été publié lors d'un bulletin en 1978.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h00.

Le président introduit la conférencière du jour, Mme Caroline Bridel :

« Martigny, entre Antiquité tardive et Haut-Moyen-Age, une transition révélée par les tombes »

Cette conférence d'environ une heure est riche en illustrations et en exemples démontre bien la complexité de l'analyse et de l'interprétation des sites recensés et à découvrir...

A partir de 21 h 15, la soirée se poursuit autour d'un verre de l'amitié.

Martigny, le 14 avril 2022

Pour le comité :

Jacques Pillet

Liste des annexes :

1. Liste des présences
2. Rapport d'activités du président
3. Comptes 2021
4. Rapport 2021 des réviseurs des comptes